

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 2 décembre 2022

### Agir contre l'illectronisme : la toute nouvelle action de FACE Loire Atlantique

#### Présentation officielle avec le soutien de La Fondation SFR

**Pour la première fois, l'association FACE Loire Atlantique propose des ateliers pour permettre de découvrir les outils numériques et les utiliser dans les démarches du quotidien.**

#### L'illectronisme, qu'est-ce que c'est ?

C'est le fait de ne pas être à l'aise dans les 4 domaines de compétences énumérés par l'Insee : la recherche d'information (sur des produits, des services marchands, administratifs, etc.) ; la communication (envoyer ou recevoir des courriels, etc.) ; la résolution de problèmes (accéder à son compte bancaire par Internet, copier des fichiers, etc.) et l'usage de logiciels (traitement de texte, etc.).

#### Pourquoi agir ?

Le CESER des pays de la Loire a présenté en novembre 2021 un rapport « Agir contre l'illectronisme en Pays de la Loire ». Ce dernier a présenté les chiffres et préconisations à adopter face à ces inégalités, de plus en plus présentes et mises en avant à la suite de la pandémie mondiale. Un véritable fossé s'est creusé entre les populations.

#### Une nouvelle action : Agir contre l'illectronisme

FACE Loire Atlantique a proposé un projet pour **accompagner des personnes n'ayant pas les connaissances nécessaires pour interagir avec le numérique.**

**Du 16 septembre au 16 décembre 2022**, notre association propose **12 ateliers qui se déroulent** au sein de ses locaux du Sillon de Bretagne à Saint-Herblain. L'objectif est justement de favoriser **l'inclusion numérique**, notamment pour les publics issus de Quartiers Prioritaires de l'agglomération nantaise.

Le dispositif s'articule en **2 phases de 6 séances hebdomadaires** d'une demi-journée chacune.

**La première phase dispense les bases du numérique**, dans le but de prendre en main l'outil et d'apprendre à naviguer sur internet. Sont ainsi abordés : définitions autour du numérique et du matériel ; fonctionnement d'un ordinateur/smartphone ; navigation internet ; gestion d'une boîte courriels et sécurité numérique.

**La deuxième phase propose un dispositif dit « droit commun »** pour permettre aux citoyennes et citoyens d'accéder à leurs droits par les sites internet : **santé** (Doctolib, Ameli...), **famille** (Allocations familiales, pensions alimentaires...), **emploi** (prime à l'emploi, prime d'activité, Pôle emploi...), **logement** (APL, demande de logement social...), **banque** (RIB, gestion et relevé de comptes...), demandes spécifiques des bénéficiaires (demande de séjour, carte grise, CNI, passeport, permis de conduire...)

Ce dispositif s'inscrit en complémentarité avec les dispositifs individuels mis en place par le Centre socio-culturel (CSC) du Sillon de Bretagne.

### **Les participant.es :**

Ces ateliers sont **gratuits** et **accessibles** sur simple inscription. Il n'est pas indispensable de participer à tous les ateliers, il est possible de se raccrocher à n'importe quel atelier.

À ce jour, **une dizaine de personnes ont bénéficié des 7 ateliers dispensés.**

Ils ont été orientés par Pôle Emploi, des chantiers d'insertion, l'ATDEC (Maison de l'Emploi, Mission Locale, Plie) ou par le bouche-à-oreille...

### **Un soutien financier de La Fondation SFR**

Un animateur de FACE Loire Atlantique (François Brichart), des intervenants (Pôle Emploi, CAF...) et plusieurs bénévoles de l'association participent à cette action.

**Une dizaine d'ordinateurs** ont été mis à disposition des bénéficiaires.

**La Fondation SFR** a souhaité soutenir cette action par le versement d'un chèque de 5 000 euros. Cette somme a permis l'achat de **8 ordinateurs et d'un vidéoprojecteur.**

### **La Fondation SFR soutient le monde associatif depuis plus de 15 ans**

La Fondation SFR agit depuis 2006 pour promouvoir l'égalité des chances. Elle concentre son action sur l'inclusion numérique, l'insertion professionnelle et l'accompagnement des jeunes ainsi que des publics en situation de fragilité.

Dans le cadre de l'action de la Fondation SFR, le fonds de soutien citoyen est un appel à projets interne qui permet, chaque année, aux salariés de parrainer un projet associatif qui leur tient à cœur afin que celui-ci bénéficie d'un financement. Plus de 1 100 associations ont ainsi été accompagnées grâce à la mobilisation de salariés SFR depuis la création de la Fondation SFR.

En 2022, le jury a sélectionné 30 associations en France dont les projets facilitent l'insertion socioprofessionnelle et l'inclusion numérique, permettent d'accompagner des jeunes issus de milieux modestes, des publics en situation de fragilité (précarité, handicap, ...) ou de lutter contre toutes les formes de discrimination. Ce dispositif repose sur l'implication personnelle des salariés qui constitue le socle de l'action de la Fondation SFR. Ceux-ci s'engagent de trois manières : le parrainage d'une association (fonds de soutien citoyen), le mentorat et le mécénat de compétences. Les salariés peuvent concrétiser leur engagement en devenant mentor ou animateur d'ateliers individuels ou collectifs au sein d'associations. Ils ont également la possibilité de s'engager entre 2 et 8 jours par an sur leur temps de travail pour mettre leurs compétences personnelles et professionnelles au profit d'une association.

Une plateforme est mise à leur disposition avec plus de 1 000 missions, chaque salarié a ainsi le choix d'en trouver une qui lui convienne pleinement.

Par ailleurs, l'entreprise SFR est engagée dans le parrainage auprès des chercheurs.ses d'emploi accompagné.es par FACE Loire Atlantique. Une collaboratrice de SFR a ainsi marrainé en 2022 une demandeuse d'emploi. Le parrainage fait partie des actions vers lesquelles SFR souhaite s'engager davantage en 2023.

### **Un soutien de la part de l'État**

Cette action bénéficie également du financement de l'État dans le cadre d'un appel à projet Agir contre l'illectronisme.

### **Vers un renouvellement de cette action**

FACE Loire Atlantique souhaiterait renouveler l'action Agir contre l'illectronisme. Elle recherche des financements et partenaires pour lancer une nouvelle édition.

### **A propos de FACE Loire Atlantique - [faceloireatlantique.fr](http://faceloireatlantique.fr)**

Créé en 2006 à l'initiative des entreprises et répondant au souhait des collectivités locales, le club d'entreprises FACE Loire-Atlantique a pour objet d'agir dans les domaines de l'emploi et de la lutte contre les discriminations.

FACE Loire Atlantique rassemble et mobilise plus de 200 entreprises de tous secteurs d'activités et de toutes tailles, sur les territoires de Saint-Nazaire et Nantes.

### **A propos de SFR Altice France - [alticefrance.com](http://alticefrance.com)**

À travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France accompagne quotidiennement 27 millions de clients. Doté d'un réseau de fibre optique (FTTH / FTTB) de plus de 30 millions de prises éligibles, SFR a été le premier opérateur à lancer la 5G en France et couvre également 99,8 % de la population en 4G.

SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Avec Altice Media et ses marques emblématiques RMC et BFM, Altice France est aussi le 3ème groupe privé de média français.

En 2021, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 11,1 milliards d'euros.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : @AlticeFrance

### **Contact presse :**

#### **FACE Loire Atlantique :**

Communication : Joëlle Martin - [jmartin@facela.fr](mailto:jmartin@facela.fr) - 06 60 42 18 09

Responsable de l'action « Agir contre l'illectronisme » : François Brichart

[fbrichart@facela.fr](mailto:fbrichart@facela.fr) - 06 76 19 03 33

#### **Altice - SFR Ouest :**

Marielle Bocenno - [marielle.bocenno@sfr.com](mailto:marielle.bocenno@sfr.com) - 02 72 74 32 05